

**Stéphane BOUILLON**

Préfet de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Préfet des Bouches-du-Rhône

**Renaud MUSELIER**

Président  
de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Député Européen

**Christian ESTROSI**

Président délégué  
de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur



## ***Provence - Alpes - Côte d'Azur élabore son schéma de développement du sport***

### **Atelier 3 – Le développement économique et le tourisme sportif Compte rendu de la séance 2**



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



## Animatrices :

- Caroline GAZELLE (DDCSPP des Alpes-de-Haute-Provence)
  - Anne-Sophie DUMORTIER (ORM PACA)
- 

## Validation du diagnostic

### En complément de ce qui a été dit lors de la séance 1

- Vu le nombre de structures intervenantes, il est nécessaire de « se connaître pour se reconnaître ».
- Quand on parle de respect de la nature, on passe (parfois) la pratique avant la nature puis par un excès de répression. Ne serait-il pas préférable de convaincre d'abord plutôt que de contraindre. Communiquer/expliciter/éduquer → capacité à former.
- Il a été souligné la gêne d'employer l'expression « industrie touristique » (dans l'encadré du Conseil régional) plutôt que de développement touristique. Quel développement économique souhaitez-vous ? Quelles pratiques pour quels pratiquants ?
- Les manifestations peuvent être le démarrage, la motivation d'une pratique de long terme.
- Il faut avoir une vision complète de l'évènement pour donner une autre dimension (que sportive) à cet évènement (vision économique, sociale, etc.).

➤ **Les membres de l'atelier 3 valident le diagnostic et le compte rendu de la séance 1.**

## Les propositions d'action

### Les huit thématiques d'action qui se dégagent des débats

1. La gestion de la fréquentation et des flux.
2. La pédagogie plutôt que la répression (graduation de la pratique, la régulation, l'intelligence de la réglementation).
3. La sensibilisation à l'environnement.
4. Générer un projet en passant par la création d'un évènement.
5. L'organisation autour d'un label éco-responsable : quelle harmonisation entre les différents labels/chartes ? La simplification pour un label reconnu par tous.
6. Le recensement des pratiques innovantes (diagnostic pour une meilleure gestion des conflits).
7. La concertation préalable à tous les projets.
8. Le développement des compétences transversales de tous les acteurs impliqués (acculturation/formation/accompagnement) pour une montée en compétences.

## Les deux actions prioritaires

- Une action en direction des projets : l'accompagnement ;
- une action en direction des acteurs : la formation.

### 1. Accompagner et générer un projet

#### **Rédiger un cahier des charges partagé**

Ce cahier des charges sera partagé par les collectivités territoriales, le mouvement sportif et autres acteurs pour un financement des manifestations sportives créatrices de richesse sur les territoires (économie de proximité, c'est-à-dire développement des côtés touristique, économique, éducatif, identitaire des territoires...).

Les acteurs voient la nécessité que les rédacteurs du cahier des charges s'engagent réciproquement à mobiliser leurs moyens pour soutenir les porteurs de projet.

Ce cahier est voué à évoluer en fonction des expérimentations.

Pour cela, une organisation adaptée à chaque territoire sera mise en place ; elle validera l'objectif du projet.

### 2. Former les acteurs

#### **Obtenir la mobilisation des acteurs du tourisme**

*Pour cela, il est proposé d'organiser une présentation du cahier des charges auprès de ces acteurs. Par exemple, proposer une conférence/formation autour d'un évènement pour attirer les différents acteurs et les former sur le cahier des charges partagé.*

Une des problématiques importantes a été de proposer, d'identifier les besoins en formation des porteurs de projet sans pour autant trouver un objectif opérationnel à court terme (sur le territoire PACA).